



Primature / Primati
Office de Management et des Ressources Humaines
(OMRH)

AVIS

**RELATIF A LA CONSTITUTION DU CORPS D'ADMINISTRATEURS CIVILS
D'ETAT**

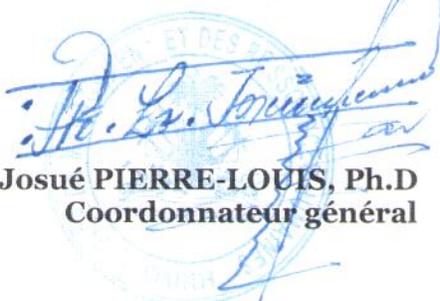
L'OMRH s'empresse d'informer l'Administration publique en général et les fonctionnaires concernés en particulier que le processus de constitution du Corps d'Administrateurs Civils d'Etat se poursuit conformément à l'arrêté portant Statut particulier du Corps d'Administrateurs Civils d'Etat.

Le dépassement du délai fixé pour la communication de la liste des Administrateurs Civils d'Etat retenus est dû à la nécessité d'une analyse plus approfondie des dossiers sous études.

La commission instituée à cet effet s'active pour finaliser son travail et continue de prendre contact avec les fonctionnaires concernés en vue de compléter certaines informations les concernant.

L'OMRH renouvelle son engagement à travailler suivant l'esprit du Programme de modernisation de l'Etat 2023 (PME-2023) et dans le respect du cadre réglementaire de la fonction publique.

Turgeau, le 16 novembre 2018


Josué PIERRE-LOUIS, Ph.D
Coordonnateur général